



Du 30 novembre au 11 décembre 2015 en France à Paris se tiendra la 21ème Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Très attendue, cette conférence vise un accord international juridiquement contraignant sur le climat, applicable à tous les pays à partir de 2020, dans l'espoir de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C d'ici 2100. Il est essentiel que cet accord permette à la fois de lutter contre les dérèglements climatiques tout en répondant aux besoins de développement des pays les plus démunis et les plus exposés aux impacts des changements climatiques.

L'Afrique est le continent le plus touché par les conséquences dévastatrices des changements climatiques et où les conditions climatiques changent le plus rapidement : pluies tardives, inondations, sécheresses récurrentes et érosion côtière sont déjà des réalités quotidiennes qui affectent - parmi d'autres - la sécurité alimentaire, l'agriculture vivrière, l'accès à l'eau, la pêche, la santé, les économies locales et l'accès à l'éducation.

Ce faisant, les impacts et les causes des changements climatiques aggravent des inégalités existantes et remettent en cause le respect de droits sociaux, environnementaux et humains. Pire, les solutions parfois mises en avant sont aussi sources d'injustice : déplacement de population, insécurité alimentaire, violation de droits communautaires et autochtones, vulnérabilité accrue des femmes.

Le 17 avril, 6 représentants de la société civile africaine, aux premières lignes de ces impacts des changements climatiques au Burkina, Tchad, Bénin, Niger, et au Mali, seront présents à Paris pour partager leurs témoignages et leurs combats et expliquer comment ils envisagent l'accord qui sera adopté à Paris fin 2015.

Le Réseau Climat & Développement rassemble 73 associations francophones, principalement africaines, qui travaillent à l'articulation entre changement climatique et développement. Il sera mobilisé tout au long de 2015 pour rappeler que justice sociale, lutte contre la pauvreté et lutte contre les changements climatiques ne font qu'un.

Retrouvez-nous ici : www.climatdeveloppement.org

« Nous ne pourrions pas relever le défi climatique sans relever, en même temps, celui des droits humains »

Les changements climatiques constituent l'une des principales menaces à l'encontre des droits humains de notre époque. Hindou Oumarou Ibrahim est la coordinatrice de l'Association des femmes peules autochtones du Tchad (AFPAT), une organisation à base communautaire. Elle appartient au peuple Peul Mbororo du Tchad, communauté d'éleveurs encore nomade et semi nomade dans certaines zones, à la recherche d'eau et de pâturages pour la survie du bétail et des membres de la communauté. Les Peules observent au quotidien ces changements : la pluie qui ne vient plus au bon moment ; la chaleur de plus en plus torride ; et les inondations imprévisibles qui, tour à tour, dessèchent ou inondent les pâturages et affament le bétail et la communauté ; la disparition de certaines espèces de plantes médicinales ancestrales et d'animaux essentiels à l'équilibre des écosystèmes autour du Lac Tchad. Pour la communauté d'Hindou, ces bouleversements sont sources de conflits avec d'autres populations qui changent leurs pratiques migratoires,

également sources d'épidémies et de pénibilité croissante pour les femmes chargées de trouver l'eau et de nourrir leurs familles. Ce faisant, ce sont les droits humains – droit à l'alimentation, droit

à la santé, droit à l'eau, droit à la terre etc - de ces communautés qui sont directement affectés. Et la communauté de Hindou n'est pas la seule dans ce cas là, elles sont de plus en plus nombreuses à subir ces changements, sans appui de la communauté internationale.

Dans ce contexte, l'accord de Paris doit impérativement renforcer la défense et la promotion, le respect et la réalisation des droits humains. François Hollande a rappelé la déclaration sur les droits universels adoptée à Paris en 1948 et dit vouloir « entraîner le monde pour qu'il puisse adopter à son tour une déclaration pour les droits de l'humanité pour préserver la planète ». Y arriver suppose à la fois d'inscrire ces droits dans l'accord de Paris ET de s'assurer que les décisions prises et actions de lutte contre les changements climatiques ne viennent pas les contredire.



**Hindou Oumarou Ibrahim,
AFPAT Tchad**

« Les femmes sont au cœur de la solution et d'une action climatique égalitaire et efficace »

Les impacts des changements climatiques représentent une menace majeure pour les personnes vivant déjà dans la pauvreté, dont 70% sont des femmes. Zenabou Segda travaille pour Women Environmental Programme au Burkina, et a lancé ce projet lorsqu'elle a pris conscience de l'impact direct des changements climatiques sur les femmes dans son pays. Ce sont elles qui s'occupent de labourer les champs, aller chercher l'eau et le bois, et s'occuper de leurs familles. Lorsque l'eau et le bois viennent à manquer, c'est la femme qui marche des kilomètres pour en trouver. Au niveau communautaire, pour s'adapter au changement climatique, les femmes participent à la construction des technologies comme les diguettes en portant les pierres. Zenabou a pris conscience que les femmes sont les plus vulnérables mais que ce sont aussi elles qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les changements climatiques en apportant des solutions concrètes, surtout à l'échelle communautaire grâce

à leurs connaissances, expériences, et leur rôle productif dans la vie de la communauté. Pour lutter efficacement contre les changements climatiques, il est impératif à la fois de tenir compte des vulnérabilités spécifiques des femmes mais également d'en faire des vectrices du changement et de les inclure dans les processus de décision. Comme l'a récemment appelé de ses vœux la Secrétaire d'Etat française chargée des Droits des Femmes Pascale Boistard lors de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, l'accord de Paris doit faire des femmes le cœur de la solution et de l'action, tout en protégeant leurs droits.



Zenabou Segda, WEP Burkina

« Un accord réussi sur le climat, c'est un accord qui renforce la sécurité alimentaire et nutritionnelle »

Les liens entre agriculture, alimentation, nutrition et dérèglements climatiques sont de plus en plus évidents. Les derniers rapports du GIEC en attestent largement. L'adaptation du secteur agricole, tout particulièrement dans les zones vulnérables des pays en développement, dont les pays d'Afrique subsaharienne en particulier, est un enjeu clé pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leurs populations. Ali Bonguere travaille au sein de l'association EDER au Niger et suit les négociations internationales sur le climat depuis de nombreuses années. Il s'est emparé de la problématique agricole le jour où il a découvert que 600 millions de personnes supplémentaires souffriraient de sous-alimentation d'ici 2080 à cause des changements climatiques.

Pourtant, malgré les appels répétés d'Ali et de la société civile mobilisée sur ces sujets, la sécurité alimentaire et nutritionnelle

peine à être prise en compte au sein de la CCNUCC et les quelques références explicites pourraient disparaître du futur accord qui sera soumis à la signature des chefs d'Etats en décembre 2015 à Paris.

Pour Ali, il ne peut pas y avoir un accord à Paris s'il ne met pas l'accent sur les agricultures familiales du monde et les pratiques agro-écologiques, pouvant assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux populations les plus vulnérables.



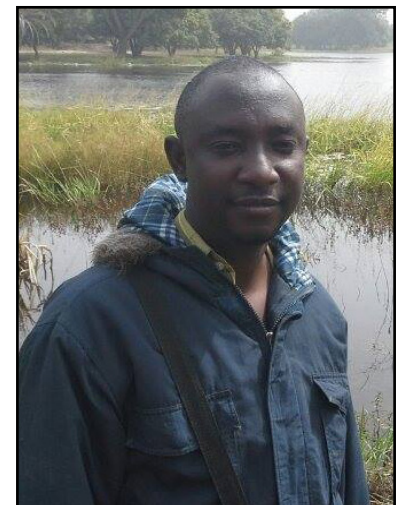
Ali Bonguere, EDER Niger

« En dépit des nombreuses catastrophes climatiques, l'adaptation reste systématiquement le parent pauvre des politiques climat. Il faut donner les moyens à l'Afrique d'en faire une priorité »

Les ressources en eau de l'Afrique seront les premières touchées par les changements climatiques. Moutari Abdoul Madjid travaille pour l'association DEMI-E au Niger pour améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement dans la région de Zinder, une région très pauvre du Niger. Il a constaté la diminution des ressources en eau de la région et ne se bat plus seulement pour l'accès à l'eau mais aussi pour sa disponibilité. Il a également constaté que les changements climatiques sont multifformes : aux sécheresses succèdent des inondations qui emportent tout - les récoltes, le bétail, les maisons - et déplacent les populations. L'année dernière, près de 51 000 personnes ont été déplacées à Niamey à cause des inondations. Madjid est révolté de voir que l'adaptation à ces aléas climatiques reste le parent pauvre de toutes les politiques. Lorsqu'elles existent, ce sont les moyens financiers qui ne suivent pas. Il sait aussi que toutes les régions frappées par les catastrophes climatiques vont payer le prix fort s'il n'y a pas d'actions de prévention des risques et de planification : les systèmes d'alerte précoce, les greniers à grains qui résistent aux intempéries, des pratiques agricoles plus

adaptées. En l'absence de politiques d'adaptation ambitieuses, les pays et les communautés subiront de graves pertes et dommages irréversibles, économiques et humaines. Pourtant, malgré l'urgence, l'adaptation ne représente que 25% des financements climat déboursés par les bailleurs internationaux et reste marginale dans l'Aide Publique au Développement.

Dans ce contexte, l'accord de Paris doit impérativement permettre de répondre – enfin – aux besoins d'adaptation des pays les plus vulnérables et les plus pauvres et ainsi, garantir leur accès à un développement résilient, avec plus de sécurité alimentaire et moins de pauvreté. La solution ? Faire de l'adaptation un pilier de l'accord de Paris et accompagner financièrement les pays en développement, en particulier les moins avancés.



**Moutari Abdoul Madjid,
Demi-E Niger**

« L'accès aux services énergétiques durables et fiables : une priorité pour l'accord de Paris et une clé pour le développement de l'Afrique »

L'Afrique fait face à trois crises indissociables qui accentuent la pauvreté : une crise énergétique, une crise de la déforestation et une crise climatique. Is Deen Akambi travaille pour l'association Eco-Bénin. Depuis son enfance, il a vu la forêt disparaître petit à petit, parce que beaucoup de béninois coupent la forêt pour se fournir en bois de chauffe car ils n'ont pas accès à d'autres sources d'énergie. Il voit que les femmes et les enfants souffrent de problèmes respiratoires liés à la fumée toxique du bois de feu. Il voit les besoins énergétiques augmenter et craint que la pauvreté n'engendre encore plus de pauvreté. Heureusement, il existe des alternatives et l'Afrique a un énorme potentiel énergétique renouvelable. Son association œuvre pour l'installation de foyers améliorés qui permettent de consommer moins de bois. L'association réfléchit également aux moyens de proposer des pompes à eau solaires aux agriculteurs. Cela permettra de consommer moins d'essence, d'améliorer les pratiques

agricoles, de créer plus de ressources locales et de lutter contre la pauvreté. Mais pour aller plus loin en matière d'économies d'énergie et généraliser l'utilisation des énergies renouvelables, les investissements et la planification manquent à l'appel.

L'accord de Paris peut et doit permettre à l'Afrique d'exploiter ce potentiel, d'investir dans les technologies et les infrastructures comme une clé d'atteinte des objectifs du développement durable. A condition que l'accord de Paris fasse de l'accès aux services énergétiques durables, fiables et sobres en carbone, une priorité, y compris en Afrique.



Is Deen Akambi, EcoBénin

« Sans financements climat, les pays les plus pauvres ne pourront pas faire face et les conséquences seront inimaginables »

Pour permettre au continent d'enclencher les transformations nécessaires face aux crises climatique et énergétique, l'Afrique va devoir investir massivement. Mouhamadou Maiga Farka travaille à Amade Pelcode au Mali. Son travail l'a amené à prendre conscience des financements considérables qui sont nécessaires pour développer les nombreux projets et programmes qui permettront aux communautés d'installer des panneaux solaires pour électrifier les dispensaires et réfrigérer les vaccins ; d'acheter des pompes solaires pour les agriculteurs ; et permettre à toutes les familles de bénéficier d'un foyer amélioré ou d'un cuiseur solaire. C'est pour toutes ces raisons qu'il participe aux négociations internationales depuis plusieurs années : il veut s'assurer que les financements promis arriveront à destination et correspondront aux besoins des populations. Il s'inquiète de voir que les financements publics pour le climat, notamment pour l'adaptation aux impacts et pour l'Afrique,

continuent de manquer cruellement malgré de belles promesses des pays développés et des besoins qui ne cessent d'augmenter.

Pour Maiga, l'accord mondial à Paris n'aura pas de sens s'il ne répond pas aux besoins et urgences des pays les plus affectés. Dans ce contexte, l'accord de Paris doit impérativement trouver une solution financière adaptée, publique, et à la mesure des besoins, pour aider les pays les plus démunis et les plus vulnérables à faire face.



Maiga Mouhamadou Farka, Amade Pelcode Mali

Contacts

Aissatou Diouf, chargée de communication à ENDA énergie : +221 (0)7 77 16 46 72 - aissatou.diouf@endaenergie.org
Marion Richard, Responsable Climat et Développement au Réseau Action Climat : +33 (0)7 81 64 84 41 - marion@rac-f.org